

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2026

Présents : Christelle BIDAULT, Mickael MATAS, Michel DUBOIS, Sylvie ESPARGILIERE, Sandra FAUCHER, Youri PLANTADE, Coralie LAIR, Martine MAIGROT, Bruno BRINDEL,

Excusés : Cécile BROSSEAU (procuration Christelle BIDAULT), Grégoire NAVEZ (procuration Michel DUBOIS)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Mise à jour du plan communal de sauvegarde
- Décision modification n°1
- Choix d'un candidat pour l'exploitation du restaurant multiservices
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Sandra FAUCHER

Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026 :

Résultat du vote ➤ Pour : 11

DCM 2026-030 : Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la loi du 13 août 2004 oblige les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques (PPR) à réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce PCS a pour objectif d'organiser à l'échelon communal la sécurité civile en cas d'événements majeurs sur la commune (inondations, tempêtes, orages, ...). Cette organisation nécessite la mise en place d'une cellule de gestion de crise. Suite aux dernières élections municipales, il convient de mettre à jour cette organisation.

Directeur des opérations de secours :

Madame Le Maire, Christelle BIDAULT

Poste de commandement communal :

Responsable : Le Maire, Christelle BIDAULT

Secrétariat :

Sandra FAUCHER / Kathleen NAVALON

Correspondants cellules :

Relations publiques : Michael MATAS

Logistique : Sylvie ESPARGILIERE

Etablissements publics ou privés : Cécile BROSSEAU

Population : Coralie LAIR

Membres cellules terrain par secteur

Le Liac : Grégoire NAVEZ, Coralie LAIR

Graffeuille, Rouffy : Sandra FAUCHER, Youri PLANTADE

Le Theil, Le Chassang : Michel DUBOIS, Bruno BRINDEL

Le Bourg, Le Perbos : Cécile BROSSEAU, Michael MATAS

Le Bourg Nord (Le Peuch, Lafont, les Renaudets, Les Vergnes, Le Bois Michel,...) : Sylvie ESPARGILIERE, Martine MAIGROT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la cellule de gestion de crise telle que définie ci-dessus.

Résultat du vote ➤ Pour : 11

DCM 2026-031 : Décision modificative budgétaire

Lors de sa séance en date du 24 avril 2026, le Conseil municipal a procédé au vote du Budget primitif 2026.

Afin de réaliser la dépense à hauteur de 7 000€, pour l'achat la licence IV liée à l'exploitation du multiservices et particulièrement à l'exercice du débit de tabac, il est proposé au Conseil municipal, par cette décision modificative n°1, de modifier les crédits budgétaires 2026 prévu à la nature comptable 231 pour les affecter au compte 2051 concerné par cette dépense.

Résultat du vote ➤ Pour : 11

DCM 2026-032 : Choix d'un candidat pour l'exploitation du restaurant multiservices

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un appel à candidature a été lancé afin de mettre à disposition le restaurant multiservices afin de développer une activité artisanale et de commerce. Cette mise à disposition concerne la licence IV, ainsi que les locaux appartenant à la commune pour l'exercice de l'exploitation du restaurant multiservices.

Madame le Maire présente à l'assemblée la candidature de monsieur Jérôme MILLET et madame Audrey MARIÉ.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- DECIDE de retenir la candidature de monsieur Jérôme MILLET et madame Audrey MARIÉ qui propose de reprendre le bar, le restaurant, l'épicerie et le débit de tabac,
- DECIDE de fixer le loyer mensuel du commerce à 375 € HT soit 450 € TTC hors charges (électricité, gaz et eau à la charge du gérant),
- AUTORISE Madame le Maire à faire intervenir un notaire pour rédiger le contrat,
- AUTORISE Madame le Maire à signer ledit contrat.

Résultat du vote ➤ Pour : 11

La question est posée par rapport à la délimitation du terrain pour l'entretien partagé entre le gérant et la commune. C'est un point qui devra être mentionné sur l'acte notarié.

Questions diverses

1/ [CR du CAUE](#)

Un diagnostic communal a été effectué et envoyé à tous les membres de l'équipe municipale. Des préconisations ont été faites notamment en ce qui concerne le bâtiment de l'ancienne poste.

Quelques idées d'utilisation du cabanon : boîte à lire ou encore zone de stockage (chaises, boules de pétanque, parasol...)

Corrèze Ingénierie revient pour établir un devis pour le projet afin de lancer le dossier pour la demande d'attribution DETR pour l'année 2027.

2/ Demande de monsieur et madame CID

Un courrier a été envoyé en mairie concernant l'envahissement de la végétation de son voisin sur sa propriété. Christelle nous lit la législation en vigueur. En résumé : le propriétaire peut débroussailler et couper librement jusqu'à la limite de sa propriété sans demander l'accord de son voisin.

Bruno rebondit par rapport au risque de feu lié à la sécheresse en disant que la Préfecture devrait peut-être statuer à plus ou moins long terme sur ce genre de situation.

Il n'y aura donc pas d'arrêté municipal mais simplement de la médiation car il n'y a pas d'obligation d'OLD sur notre commune.

3/ Problème de voirie chez Monsieur et Madame DESBOIS (Lafont)

De l'eau vient sur leur terrain. Le responsable de la voirie du CD est venu sur place pour faire un point de la situation. Le dossier est pris en compte et sera traité. Affaire à suivre.

4/ Rallye de Pandrignes (5 et 6 juillet)

Un mail a été envoyé en mairie pour informer du tracé du rallye sur notre commune.

5/ Appartement mairie

Depuis le 11 juin, le logement n'est plus vacant.

6/ Voirie au Liac

Les travaux de réfection de la route ont débuté.

Pour info, c'est terminé devant le restaurant quant au pont au moulin de Lamat, c'est en cours de réalisation.

Christelle nous fait part des travaux à titre privé en face du moulin de Lamat (= bassin de décantation pour l'étang du propriétaire).

7/ Secrétariat de mairie

La secrétaire est absente depuis le 15 juin pour des raisons médicales. Son arrêt sera sûrement prolongé. Martine se propose pour donner un coup de main si le besoin s'en fait ressentir.

8/ Relance des ateliers d'Alain GARENNE

Les dates ont été calées pour 2026/2027 : 3 ateliers + un stage de Qi Gong. Elles seront relayées dans les canaux habituels de communication de la commune (affichage aux panneaux, bulletin municipal, site internet, page Facebook, application Nextdoor).

9/ Syndicat des eaux

Il faut relancer le syndicat pour l'étude et les problèmes de la qualité de l'eau.

10/ Aire de jeux

Les parents de la commune ont été conviés courant juin pour recueillir leurs envies et leurs besoins. Il en ressort plutôt la multiplication de modules « faits maison » adaptés à différents tranches d'âge qu'une grosse structure unique.

Au niveau des normes, tout est conforme. La municipalité fera tout de même certifier l'ensemble de l'aire de jeux.

Prochaine réunion calée le samedi 11 juillet pour avancer sur le projet. Les familles et les personnes intéressées y seront les bienvenues. L'information sera également diffusée via l'application Nextdoor où un groupe y a été créé.

Pour rappel, la commune dispose d'une enveloppe budgétaire fléchée pour 2026 auprès du CD. Il est donc important que tout cela soit bouclé à l'automne au niveau des factures pour pouvoir disposer des subventions sans oublier le boudrome.

11/ Terrasse restaurant

Tout le monde s'accorde pour agrandir la surface de la terrasse en profondeur surtout qu'il ne manque d'espace. Reste à déterminer le matériau : bois ou pierre ?

Séance levée à 12h20

Le Maire, Christelle BIDAULT

La secrétaire de séance, Sandra FAUCHER